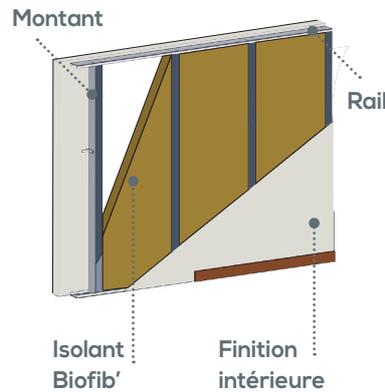


Les cloisons légères sont le plus souvent constituées d'une ossature métallique recouverte sur chaque face d'un parement (bois, plâtre, Fermacell...). On distingue les cloisons distributives (utilisées pour distribuer les pièces d'un même logement), des cloisons séparatives (pour séparer deux logements entre eux). La différence entre les deux réside dans les exigences incendies et acoustiques associées.



1. Ossature métallique

- Tracez au sol l'emplacement des rails en tenant compte de l'épaisseur des plaques et de l'implantation des menuiseries.
- Fixez mécaniquement les rails au sol, tous les 60 cm maximum (cheville et vis, pistoscellement).
- Reportez le tracé au plafond à l'aide d'un laser et fixez les rails hauts au plafond mécaniquement.
- Découpez les montants à la hauteur sol / plafond, diminués de 5 mm. Positionnez-les tous les 40 ou 60 cm (éventuellement agrafés ou sertis sur les rails). L'entraxe dépend du système mis en œuvre.



2. Fixation des plaques de plâtre

(sur une seule face seulement)

- Découpez les plaques de plâtre à la hauteur sous plafond en enlevant 1 à 2 cm, de manière à ne pas reposer le parement au sol.
- Positionnez les parements jointifs sur les montants (sur des cales, butées au plafond). Vissez-les (entraxe 30 cm maxi) sur une seule face de la cloison de manière à rigidifier la structure et à laisser une face ouverte pour introduire l'isolant.



3. Mise en œuvre de l'isolant Biofib'

- Dans le cas d'une cloison 72/48 utilisez un isolant Biofib' d'épaisseur 45 mm en panneaux.
- Pour des entraxes de montant différents de 60 cm, mesurez l'écartement entre les montants puis découpez les lés d'isolant en majorant cette largeur de 20 mm afin d'assurer un très bon contact entre l'isolant et les montants.
- Placez l'isolant entre les montants en le comprimant légèrement (effet ressort).
- Assurez-vous que les lés d'isolant soient bien jointifs et que les jonctions entre le sol et les murs soient bien isolées (ponts thermiques et phoniques).



Ce guide de pose ne se soustrait pas à la mise en œuvre décrites dans les documents de techniques courantes DTU, ATEC, RP etc.

4. Dans le cas d'une simple ossature

(cloison distributive)

- Reportez-vous au point n° 6 : Finition.

5. Dans le cas d'une double ossature

(cloison séparative de logement)

- Positionnez une seconde ossature métallique distante de la précédente de 40 à 60 mm (reportez-vous au point 1). Les deux rangées d'ossatures sont également décalées dans la largeur.
- Positionnez deux couches distinctes d'isolants entre les deux rangées d'ossatures métalliques.



6. Finition

- Intégrez éventuellement les chemins de câbles électriques.
- Découpez les parements à la hauteur sous plafond moins 2 cm.
- Positionnez les parements sur des cales. Vissez-les sur les montants (entraxe 30 cm maxi).
- Réalisez les joints entre panneaux de finition de manière à obtenir une parfaite étanchéité entre les deux pièces.
- Idéalement, appliquez un joint silicone à l'interface sol / parement pour assurer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Posez la plinthe de finition.



Pour les étapes 1/2/4/5/6, seules les grandes étapes sont décrites. L'ensemble de la mise en œuvre et notamment les points singuliers sont décrits dans le NF DTU 25.41

Ce guide de pose ne se soustrait pas à la mise en œuvre décrites dans les documents de techniques courantes DTU, ATEC, RP etc.

